



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU **à LYON (Siège FFS)** **Les 29 et 30 Octobre 2016**

Présents(4) : Gaël KANEKO, Delphine CHAPON, José PREVOT, Jean Michel HAUTAVOINE
Absents excusés (2) mais présents via téléconférence : Vincent BIOT, Vanessa BUSTO

1 - Projet CIMS

Présentation Vincent BIOT

Le projet d'exposition itinérante prévu dans une dynamique régionale semble moins pertinent car il ne bénéficie plus de l'aspect "innovant" dans le cadre du cluster Imaginove.

Vincent BIOT fait un dernier point avec le groupe de travail, mais la proposition va plutôt vers le projet initial de centre d'interprétation en un lieu fixe, autour des milieux souterrains (étude faite) et donc d'abandonner le projet d'exposition itinérante temporaire. La proposition d'accueillir l'espace d'exposition de la commune de Saint Remèze (07) va être analysée. Le maire de Saint Remèze sera contacté par Vincent BIOT.

A noter que la subvention régionale de 20 000€ a été votée fin septembre et valable pour trois ans. Elle doit être versée dans le cadre d'un projet d'exposition itinérante. Vincent BIOT contactera le service de la région qui doit verser la subvention pour savoir dans quelle mesure elle peut servir le projet d'exposition fixe.

Tous les documents inhérents à ce dossier seront mis à disposition par Vincent BIOT sur le porte-documents.

La première subvention de 22 000€ a inclus les études d'ATEMIA mais il reste encore un budget à dépenser d'ici avril 2017. Soit le solde pourra être dépensé de façon pertinente dans le projet d'exposition fixe, soit il sera restitué à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

José PREVOT donnera les chiffres précis à Vincent BIOT sur les deux parties du projet.

Un point technique et financier sera fait au conseil d'administration de décembre ; la communication se fera ensuite, auprès des grands électeurs (newsletter par exemple)

2 - Démission de Thomas Soulard Coordinateur du Pôle enseignement

Gaël KANEKO est en attente de contact avec Thomas SOULARD.

Le bureau propose à Thomas SOULARD de rester à son poste de coordinateur du pôle enseignement. Le bureau le soutient _et souhaiterait qu'il reste au conseil d'administration, même s'il démissionne du pôle enseignement.

Dans le cas où il refuserait, le bureau fera un appel à candidature.

3 – DTN

Didier CAILHOL et Jean-Luc HABECKER ont été contactés respectivement par Vincent BIOT et Gaël KANEKO afin de les informer des raisons de la non-retention de leur candidature au poste de DTN. Afin



d'éviter tout "malaise", Jean-Luc HABECKER a demandé au Ministère de retirer la FFS de son portefeuille.

Didier CAILHOL a rappelé qu'il allait assurer la transition avec Sidonie CHEVRIER pour la présidence de la commission environnement sous deux ans (comme évoqué lors du vote des binômes à la présidence de commission).

Aucune date de prise de poste de la nouvelle DTN n'est arrêtée.

Gaël KANEKO attend la nomination de Marie Hélène REY pour la convention d'objectifs.

4 - Service Civique

La gestion Service Civique est assurée par Serge FULCRAND.

Le bureau soutient la candidature de Florian RIVES.

Rappel :

Indemnités net/mois : 470.14€ de l'état

106.94€ CDS-CSR-clubs

5 - Convention partenaire

Intervention José MULOT

Une réunion avec EXPE est prévue le 2 décembre prochain, pour discuter de l'avenant relatif aux scolaires mais aussi sur d'autres points de la convention comme les appels d'offres (la société EXPE donnerait 1000 € avec listing de matériel ou 500 € et 20% sur les commandes sans listing).

Un possible partenariat avec la société qui fabrique la Lampe "ELSPELEO" (Info Vanessa BUSTO) est envisageable avec une remise potentielle de 15% pour les spéléos : Vanessa doit vérifier qu'il n'y ait pas de partenariat d'exclusivité et connaître leurs exigences. C'est la FFS qui écrira la convention selon le modèle type fédéral.

6 - Opération Mc Donald

À ce jour, seuls quelques coupons sont parvenus au siège, mais pas toujours accompagnés de factures.

Le bilan financier sera préparé par la comptable, pour le prochain conseil d'administration.

Vanessa BUSTO prépare un mail vers les clubs pour la marche à suivre.

José PREVOT abondera de son bilan financier lundi.

Mac Do a versé 1500€ à la FFS. Il pourrait y avoir 2000€ de plus si nous entrons dans le réseau national l'année prochaine : à discuter et décider au prochain conseil d'administration.

Véronique OLIVIER se renseigne sur ce réseau et le teste avec deux autres fédérations (hockey sur glace et aikido). Selon elle, ce réseau regroupe des fédérations de pratique en intérieur. Ces fédérations n'ont eu que très peu de coupons.

L'avis de la cocom est demandé. Si la cocom répond positivement, la question sera posée au prochain conseil d'administration à la suite d'une présentation par Véronique OLIVIER et la cocom.

Au 31 octobre 2016, nous avons reçu 89 coupons avec facture, pour un montant de 3115€.

7 - Point CoCom

Une réunion entre Gaël KANEKO – Vincent BIOT – Véronique OLIVIER - Celina MILASZEWICZ – Michel RIBERA a eu lieu le jeudi 27 octobre 2016.

Pour la diffusion de mails sur la liste club, la réponse peut être longue (2-3 semaines) et créer des mécontentements.

Il est donc demandé à la cocom de faire une liste des sujets accordés pour diffusion. Cette liste sera communiquée et validée par et au prochain conseil d'administration.

Les représentants de la cocom devront être présents au prochain conseil d'administration.



La cocom va se charger d'envoyer des newsletters à destination d'une part, à tous les fédérés et d'autre part aux grands électeurs et présidents de structure. Le contenu sera différent. Leur proposition est en attente.

Rappel des moyens de communication disponibles : listes de diffusion mail, facebook, forum, blog.

Spelunca : outil de communication fédéral. Gaël KANEKO rappelle que la conception du sommaire doit être travaillée ensemble : le groupe Spelunca et la CoCom. Gaël KANEKO contactera Guilhem MAISTRE en ce sens.

8 - Convention PALLU

Le bureau rédige un courrier en recommandé AR, en réponse.
Il est en attente de correction par la secrétaire du siège de la FFS.

9 - Inter-communication Bureau/Conseil d'administration

Proposition de diffusion plus rapide des comptes rendus des réunions de bureau et de conseil d'administration.

La procédure de relecture de deux jours en deux jours sera faite dans l'ordre suivant :

Premier relecteur : José PREVOT

Deuxième relecteur : Delphine CHAPON

Troisième relecteur : Vincent BIOT

Dernier relecteur : Gaël KANKO

Dès que le relecteur aura fait son travail, il en informera le bureau.

Procès-verbal du conseil d'administration de septembre : procédure lancée à partir de ce jour pour diffusion conseil d'administration.

Procès-verbal du bureau d'octobre : procédure lancée à partir de ce jour, après relecture du bureau, le procès-verbal sera déposé sur le site FFS. Le conseil d'administration sera prévenu.

10 - Donation SCLQ – point d'étape (spéléo club de Limogne en Quercy)

Nouvelle rédaction de la donation, chez le notaire. La secrétaire de la FFS relancera le notaire à ce sujet.

11 - Distinctions honorifiques Ministère des Sports

Pour la FFS, possibilité de demande de la Médaille d'or pour Jeunesse et Sport. José PREVOT demande la procédure à Jean-Pierre SIMION.

12 - Certificat Médical CMNCI et licences

Pour le canyon : 1 certificat à la première licence puis fréquence à déterminer par la FFS ou suivant ce que fait la fédération délégataire (FFME pour le moment). L'EFC est contacté pour leur demander un avis sur cette particularité.

Si on exige un même certificat pour tous les spéléos, cela pose des questions. Le Bureau propose déjà de créer une licence option non pratiquant.

Vote pour la création d'une licence option non pratiquant

Pour : 6	Contre : 0
----------	------------

Cette décision doit être validée par le conseil d'administration.

Il faut créer un vote en ligne en prenant soin de donner le délai de deux semaines pour les échanges.



La FFS reste dans l'attente des derniers documents du ministère. Dans ce délai, nos statuts doivent être vérifiés. L'article 4 des statuts précise que "la licence est délivrée à tout pratiquant ... ». Il n'est fait mention nulle part, ni dans les statuts ni dans le RI, d'une licence qui exclurait la pratique de la spéléologie ou du canyoning.

La licence, outre qu'elle permet de pratiquer, permet également de participer au fonctionnement de la FFS. Cependant, Jean-Pierre HOLVOET précise (il a été contacté par téléphone au cours de la réunion du bureau) : dans le silence des statuts et du RI, rien ne s'oppose à ce que soit envisagée la création d'une licence dirigeant destinée à des personnes qui sont prêtes à s'investir dans le fonctionnement de la Fédération mais qui ne pratiquent plus ou qui ne sont plus en mesure de pratiquer l'une ou l'autre de nos activités. Il faudra néanmoins définir avec précision ce qu'on entend par dirigeants car devront être exclus les cadres fédéraux (initiateurs, moniteurs, instructeurs) ou tous ceux qui assurent l'enseignement d'une de nos disciplines. Afin de savoir si cela les dispensera de fournir un certificat médical, le Ministère sera interrogé.

La prochaine réunion Comed du 11 novembre se penchera sur la question : certificat médical pour les non pratiquants.

13 - Projet Fédéral

A - Contact des présidents de région et de commission pour avoir leurs avis et propositions

José PREVOT crée un listing sous Excel avec les présidents de commission, délégation et de région. Le questionnaire sera envoyé au conseil d'administration, via la liste « ca@ ». Chaque administrateur s'inscrit pour interviewer une ou plusieurs personnes.

Via la liste ca@, seront envoyés le calendrier et la grille d'interview. D'autres personnes, proposées par les membres du conseil d'administration, pourront être interrogées. Les choix et les dates d'interviews doivent être définis d'ici le 15 novembre. Les interviews doivent être réalisées pour le 9 décembre (avant la réunion des présidents de région).

Les réponses seront à envoyer par mail à la secrétaire du siège de la FFS dès l'interview réalisée.

Gaël KANEKO rédige le mail. Vanessa BUSTO a fourni la liste des mails (gmail) de tous les membres du conseil d'administration pour accéder au forum "projet fédéral 2016-2020". Vincent BIOT donne la liste de tous les DES.

Les résultats devront être disponibles, le mardi 20 décembre. Une réunion téléphonique est à prévoir le 21 ou le 22 décembre pour aborder la synthèse au sein du bureau, en vue de la réunion de grande région du 7 janvier 2017.

Une autre réunion de préparation de la réunion grande région est à planifier le 4 janvier 2017.

La secrétaire du siège de la FFS sera missionnée pour faire le rappel des dates butoirs.

Les grandes lignes du projet fédéral seront rédigées à l'issue des réunions de grande région.

Les derniers ajustements se feront lors du conseil d'administration du 4 et 5 mars 2017.

Il sera finalisé lors de la réunion de bureau du 29-30 avril 2017.

Grille d'interview type : validée par le bureau de juin 2016

1. Quelle est votre vision de la Fédération à 10 ans?
Réponse en 3 points essentiels.
2. Qu'attendez-vous de la FFS ?
3. Quelle est, selon vous, la meilleure organisation de la Fédération?
4. Quels partages de compétences êtes-vous prêts à mettre à disposition de la communauté fédérale?
5. Dressez un bref bilan du projet actuel dans votre région/commission?
6. Autres expressions?



B- Forum : réservé aux membres sélectionnés

La création du forum se fera dans un second temps, pour développer les items qui seront déterminés par la synthèse des interviews.

Si nécessaire, Rémy LIMAGNE pourra être contacté pour être notre "modérateur" sur le forum.

14 - Sentiers Karstiques

Comment aider les régions à promouvoir ce dossier ? Il faut se rapprocher du CSR Voir Midi-Pyrénées qui a un dossier type. Gaël KANEKO contact Benjamin WEBER (copie Michel RIBERA et Céline) pour demander la mise à disposition du dossier type.

Via une newsletter, la cocom diffusera ce document aux régions et le mettra à disposition en le diffusant sur le site fédéral.

Des modèles seront donnés comme exemple pour aider à compléter ces dossiers. Il sera également rappelé qu'il n'y aura pas d'aide financière fédérale générale (des financements pourraient se faire en fonction du projet et par le biais d'un conventionnement).

Les régions doivent elles-mêmes chercher leur financements.

15 - Atlas des Fédérations du Ministère des Sports

La question posée est de savoir si on veut faire partie de l'annuaire du Ministère.

Il faut qu'il y ait partage d'informations "personnelles" des fédérés avec le Ministère. À ce jour 80% des fédérés refusent. Donc nous ne pouvons pas figurer dans l'atlas des fédérations pour le moment.

16 - Médaille FFS/SNPSC

Claire LAGACHE était en charge du dossier (en lien avec Vincent BIOT et Pierre-Bernard LAUSSAC). Le Bureau va demander aux CTN lequel d'entre eux assure la transition sur le sujet à la suite du départ de Claire. Vincent BIOT propose de poursuivre le suivi du dossier en lien avec le CTN référent.

17 - Plan de Féminisation

Le ministère a envoyé un questionnaire à ce sujet. Jean-Pierre HOLVOET signifie qu'il faut un membre du conseil d'administration qui prenne en charge le dossier, réalise un bilan annuel et mobilise les CDS...

Jean-Pierre HOLVOET a rempli le questionnaire (données du plan de féminisation et Descendeur).

Delphine CHAPON se chargera du dossier et fera appel à des partenariats au niveau du conseil d'administration.

18 - Demande de soutien du Centre des congrès de Lyon à la FFS

Demande d'être cosignataire de l'étude sur l'incidence des champs électromagnétiques des visiteurs du centre des congrès. Le Bureau donne un avis favorable.

Marie Clélia LANKESTER devra se renseigner pour savoir si la prise en charge de ses déplacements sera à la charge du centre des congrès. Si ce n'est pas le cas, il lui faudra prévoir un budget prévisionnel validé par le bureau. Un mail lui est fait dans ce sens aujourd'hui.

19 - Planification travail

Dossiers en cours

Grégoire LIMAGNE et Delphine CHAPON mettent en place d'un forum de réflexion pour savoir comment la FFS peut aider les clubs et spécialement les clubs développant des actions d'ouverture vers les nouveaux pratiquants et ayant engagés des dynamiques jeunes (conventions avec fournisseurs de matériel...)



Action de développement du plan de féminisation : un portrait de femme a été présenté dans les derniers Spelunca.

Propositions d'autres portraits de femmes investies au sein de la FFS : Vanessa KYSEL, présidente adjointe de l'EFS / chacune des organisatrices du stage internationale féminin: Céline BARRERE, Nathalie WITT / Florence GUILLOT (Présidente CREI)

Gaël KANEKO souhaiterait qu'il y ait des portraits sur des acteurs "jeunes" dynamiques. Cela leur apporterait des appuis au niveau du pôle développement et donnerait des idées aux CDS CSR, notamment, pour faire confiance aux jeunes.

D'autres portraits sur des DES impliqués dans la Fédération (ils sont une vingtaine à ce jour), leur formation leur donnant les atouts pour aider les régions, clubs à se développer devraient être diffusés dans Spelunca, le but étant de valoriser la formation afin que les structures fédérales comprennent l'intérêt d'utiliser leurs compétences.

D'autres portraits de personnes moteurs pour la Fédération.

20 - Calendrier descendeur :

Retro-planning attendu de la secrétaire du siège de la FFS

21 – Réunions à venir

Réunion du conseil d'administration - 3 et 4 décembre 2016 : envoi convocation 7 novembre 2016

Réunion des présidents de région - 10 et 11 décembre 2016

Réunion CREI - 10 décembre 2016

22 - Listes Fédérales

Proposition d'intégrer la secrétaire du siège de la FFS dans la liste Bureau et l'informaticien du siège de la FFS sur la liste cocom.

Vote pour que la secrétaire de direction de la FFS soit dans la liste Bureau

Pour : 2	Contre : 4
----------	------------

Il est rappelé que le DTN a le lien bureau/secrétariat à sa charge.

Vote pour que l'informaticien du siège de la FFS dans la liste CoCom

Pour : 6	Contre : 0
----------	------------

Un document de suivi des dossiers est à compléter par la personne chargée du dossier.

23 - Label Professionnel

Jean-Pierre HOLVOET était en charge de ce dossier.

Chaque structure répondant aux critères requis verse une cotisation de 100€/an à la FFS pour être labellisée.

Sur les comptes à ce jour, il n'y a plus que 14 structures labellisées en 2016 contre 20 en 2015.

Rappel que les professionnels qui adhèrent soutiennent la FFS (et qui sont déjà investis par ailleurs).

Une réflexion est à conduire pour redynamiser le Label FFS.

Gaël KANEKO et Vincent BIOT se chargent de ce dossier pour avoir la représentativité pro/fédéré.

24 - Budget CoDoc (mail Marcel Meyssonier)

Marcel MEYSSONNIER demande, par envoi d'un mail, l'embauche d'une documentaliste (Agnès DARNOUX).



En l'état actuel, le budget ne nous permet pas de répondre favorablement à cette demande. Le bureau demande à ce que cette commission se tourne vers l'emploi de stagiaires.

25 - Point sur le réalisé 2016

Dépense : 545 600€

Recette : 683 200€

Le budget prévisionnel est de 1 225 500€

De nombreux stages sont en cours. Certains stages ne sont pas équilibrés, c'est la convention d'objectifs qui compense.

Une étude sur les déficits des stages et les orientations à donner en 2017 sera à prévoir.

Le président adjoint de la CREI est également trésorier de la CREI. En cas de départ de la Présidente, le président adjoint devient président de la commission et sera donc trésorier. Cette situation n'est pas possible. Le nouveau président sera alors trésorier.

José PREVOT se chargera de leur signaler lors de la prochaine réunion CREI, le 10 décembre 2016.

Concernant la Co Environnement : à défaut de subvention, 1k € de fonctionnement. Aujourd'hui, il y a 5.5k € de déficit. José PREVOT va contacter Didier CAILHOL à ce sujet pour demander à la commission de limiter les frais et de prévoir le budget 2017.

Le bureau a conscience que le budget déplacement est difficile à prévoir. Un budget déplacement plus important pourra être prévu l'année prochaine, sans pour autant obligation de tout dépenser. Il leur sera toutefois rappelé de faire attention à leur déplacement. Il est à noter également qu'il n'avait pas été donné de budget prévisionnel.

Le budget réalisé des instances est bien en dessous du prévisionnel.

Depuis 2008, ce budget est en diminution régulière.

Budget prévisionnel 2017

- 18.1k € pour le moment (dossier médailles, stage de l'informaticien, SAS, Mac Do)

Les chiffres seront affinés jusqu'en mars 2017.

José PREVOT souhaite que pour le conseil d'administration de décembre cela soit presque fait, sachant que la cocom, la coscientifique et l'informaticien vont affiner leurs chiffres.

Aujourd'hui, les adhésions sont notre plus grande source de revenus.

Convention d'objectifs

Question posée : procèdera-t-on à une reprise sur les fonds fédéraux si déficit ? Ou procèdera-t-on à une négociation auprès des commissions pour un nouvel équilibre sur leur budget ? Sinon les arbitrages seront faits en conseil d'administration..

Le bureau est d'accord pour la négociation avec les commissions.

26 - Maison de la spéléologie

José PREVOT vient d'obtenir la réponse d'Olivier GALLOIS (CDS 25). La demande est autour du financement de fonctionnement. José PREVOT le contacte pour lui signifier que nous ne pourrions pas financer autre chose que de l'investissement.

José PREVOT suit le dossier.

27 - Questions diverses

Jean Michel HOUTAVOINE demande à ce que l'on utilise uniquement son adresse gmail, à partir de maintenant : mfjmh.caracoland@gmail.com.

Un rappel à José MULOT est envoyé par Gaël KANEKO au sujet du dossier technique pour structure artificielle de spéléologie SAS ;

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



Les 40 ans du SSF : le SSF préférerait que ce soit la société COURANT qui soit retenu pour la tyrolienne de Nantua et non pas BEAL. Une demande auprès de BEAL devra être faite pour savoir s'ils peuvent réaliser cette corde spécifique, suivant le cahier des charges fourni par le SSF.

Une réunion de bureau serait à prévoir au CREPS de Vallon Pont d'Arc.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 8 janvier 2017 (7 janvier, réunion grande région) à la Maison des Sports de Lorraine 13, rue Jean Moulin à TOMBLAINE.

